

L'intention du roi de Sardaigne d'abandonner la guerre plutôt que de consentir à l'établissement de la république en Lombardie a été confirmé.

En Espagne on attend des troubles. Lord Palmerston a adressé des lettres au ministre espagnol.

Le Portugal semble aussi sur le point d'éprouver de sérieux mouvements.

Les troubles à Rome ont été apaisés. La banque de Rome a suspendu.

Commerce.—Les derniers jours, les prix des grains avaient baissé. Les moissons en Angleterre ont mauvaise apparence.

LE JOURNAL DE QUEBEC.

Nous voyons par le Journal de Québec du 13 que des personnes croient les abonnés du Journal pour les engager à remettre leurs abonnements.

Assemblée à Québec.—Nos correspondants de Québec nous apprennent que le nombre de personnes présentes à l'assemblée de jeudi dernier n'excédait pas un mille.

Que le système actuel de représentation, imposé à cette partie de la province dans le but d'en subordonner la population à celle du Haut-Canada au moyen d'une injuste et inégale répartition, est une insulte à la section de la province unie qui est inégalement représentée.

Que les habitants de la cité de Québec, tout en protestant avec fermeté contre l'acte d'Union des Canadiens, croient devoir se borner, cette fois, à donner au pays le signal d'une vive agitation tendant à demander solennellement aux représentants du pays, et particulièrement à ceux qui composent l'administration, l'interdiction prochaine d'une mesure pour la réforme électorale qui devra fixer la représentation des diverses localités de la Province d'après le chiffre de leur population.

Que c'est le désir de cette assemblée que le Comité de la Réforme et du Progrès communique aussitôt que possible avec les différentes branches de notre législature pour commencer l'œuvre de réforme universelle.

Que nous avons l'espoir que les hommes qui sont aujourd'hui au pouvoir prendront les mesures les plus propres à procurer au pays les avantages de la réforme électorale d'accord avec le vœu unanime de la population exprimé par le Manifeste de la Réforme et du Progrès de Québec, et avec les promesses solennelles par lesquelles ils s'y sont engagés vis-à-vis de leurs constituants.

Que dans les circonstances importantes et difficiles où s'est trouvé le parti libéral à l'époque des dernières élections générales, nous avons ressenti un profond sentiment de plaisir et de confiance inspiré par la rentrée dans la vie publique du vieil athlète des libertés populaires, l'honorable Louis-Joseph Papineau.

Que cette assemblée est heureuse de profiter de cette occasion solennelle pour féliciter l'honorable Louis-Joseph Papineau sur l'unanimité avec laquelle deux des plus grands comités du pays l'ont appelé à la représentation, et sur la manière franche indépendante et patriotique avec laquelle, en écartant à leurs désirs, il leur a exprimé son opinion ferme, consciencieuse et éclairée sur la politique actuelle du gouvernement colonial; et qu'en conséquence, et pour témoigner autant qu'il est en elle de sa reconnaissance pour la présence de cet honorable monsieur au milieu de nous et pour sa condescendance à développer ses vues sur la question importante qui forme le sujet des premières résolutions, cette assemblée le prie d'agréer l'adresse suivante comme l'expression sincère de ses sentiments.

Qu'à la prochaine élection de la cité de Québec, il sera fait choix d'un membre disposé à faire prévaloir l'objet des précédentes résolutions.

Après quoi l'Assemblée s'est ajournée au dimanche suivant.

Nous recevons de la Longue-Pointe la correspondance suivante qui cite un fait bien consolant et bien intéressant pour les lecteurs catholiques.

M. l'éditeur.—Mardi dernier, M. Truteau, vicaire-général de la cathédrale, se rendit à Longue-Pointe à l'invitation de M. Drapeau, curé du lieu, pour recevoir l'abjuration solennelle d'une protestante, âgée de soixante-deux ans.

L'Église en pareille circonstance étant terminée, le Te Deum d'actions de grâces fut entonné à haute voix, et en même temps une volée joyeuse des cloches annonçait au loin que l'Église comptait un membre de plus dans son sein.

La Gazette Officielle de samedi contient la nomination comme avocat de Pierre Casimir Duranceau, éc. M. Duranceau a étudié chez l'hon. A. N. Morin et plus tard chez M. P. Peltier, et a subi un examen qui lui fait honneur.

Le second article du Journal de Québec sur "le rappel de l'union" vient de paraître; nous le publions mardi.

FAITS DIVERS

LE BARREAU.—Le barreau de Montréal s'est assemblé dernièrement pour adopter les mesures nécessaires à l'incorporation de la profession.

TROIS-RIVIÈRES.—Un correspondant nous écrit de Trois-Rivières que le commerce y est dans un état déplorable, que la végétation ne fait aucuns progrès et que les semences n'avancent que lentement.

VAISSEAUX.—Nous voyons par le Morning Chronicle de Québec du 13 que le navire Ottawa est arrivé dans le port avec 119 passagers, tous en bonne santé.

ASSEMBLÉE DES MÉDECINS.—A la dernière assemblée des médecins, il y a eu 33 étudiants admis à la pratique de la médecine.

M. BURNS.—Robert E. Burns, éc., dit le Pilot, a résigné sa place de juge dans le district de Home.

LEVÉE.—Le 24 courant, il se tiendra à 3 heures P. M. un levée au château de Monklands.

LIBELLE.—Les propriétaires du Transcript viennent d'être condamnés par la cour à £50 de dommages pour avoir publié sous le titre de naissances un avertissement de pure fiction.

ELECTION DE QUÉBEC.—A part de MM. Légaré et Ross M. F. X. Méthot est aussi candidat. Il se présente à la sollicitation d'un grand nombre d'électeurs, comme nous le voyons par une annonce (dans le Journal de Québec) signé de 300 des principaux citoyens.

RÉDUCTION DE PORT.—Nous voyons par le Journal of Commerce de New-York que l'on se propose de faire encore une réduction dans le port des lettres dans toute l'Union américaine; on propose entre autres choses de rendre francs de port jusqu'à la distance 100 lieues tous les papiers qui n'auront pas plus de 300 pouces carrés en superficie!!!

UN AVIS.—Un aubergiste, du nom de Fitzgerald, à New-York, vient d'être condamné à \$50 d'amende, pour avoir retenu les effets d'un émigré pour paiement du prix de sa pension; à défaut des \$50, il ira en prison!

L'HONNEUR PIERRE!—Il paraît que le Herald et le Sun de New-York avaient envoyé un vapeur au devant de l'America pour avoir les nouvelles par avance et les expédier à New-York. Mais l'America se prit à chauffer ses fournaux et se comporta si bien qu'il était à New-York une demi-heure avant le vapeur du Herald et du Sun! On conçoit le désappointement.

RÉCIPROCITÉ.—Un bill vient de subir sa seconde lecture dans la chambre des représentants aux États-Unis; il porte que si le Canada accorde aux États-Unis le commerce libre pour les objets suivants: Les grains et toutes fleurs et fibres, les végétaux, fruits, animaux, cuirs, laines, suifs, cornes, viandes fraîches ou salées, minerais de toutes sortes de métaux, bois de charpente, d'ouves et bois de toutes espèces; les États-Unis feront de même pour le Canada.

GUATEMALA.—Il vient d'être conclu entre la Grande-Bretagne et le Guatemala un traité, dont on ne connaît pourtant pas les dispositions.

STATISTIQUE.—Nous empruntons à un journal la statistique suivante de la population et de la production dans les colonies françaises en Amérique:

Table with 3 columns: Colonie, Population libre, Esclaves, Total. Rows include Martinique, Guadeloupe, Guyane, and totals for population and sugar/melassé production.

MARTINIQUE.—Aux dernières dates, on s'attendait à une révolte parmi les esclaves.

Installation du nouveau maire de New-York.—C'est hier que la nouvelle municipalité de New-York est entrée en fonctions. A midi, M. le Maire Havemeyer a prêté serment entre les mains de son prédécesseur M. Wm. Brady, et a pris aussitôt possession de son poste.

M. Havemeyer a inauguré son administration par un message dans lequel se trouve nettement exposée la situation des affaires de la ville au moment où il en prend la direction.

Jésuites.—Le gouvernement autrichien a ordonné aux Jésuites de quitter Sinz.

JAMAÏQUE.—Nous avons une lettre de notre correspondant particulier à Kingston en date du 12 avril. On avait reçu la nouvelle de la révolution française, mais les dates apportées par le steamer n'allant que jusqu'au 1er mars, de Londres, on était dans la plus vive anxiété, et l'on se livrait à toutes sortes de conjectures.

Même ici, nous dit notre correspondant, l'on commence à se montrer et à faire les récalcitrants: une pétition signée par 300 individus fut présentée il y a huit jours à notre gouverneur; on ne demandait rien moins qu'une convocation extraordinaire du parlement colonial afin de réduire les taxes et en même temps protester contre la conduite de la mère-patrie envers ses colonies.

BRESIL.—Nous avons des dates de Rio Janeiro jusqu'au 23 mars; la seule nouvelle de quelque importance est le remaniement survenu dans le cabinet brésilien, et l'avènement au pouvoir du parti libéral.

OREGON.—Nous avons sous les yeux une lettre de Mgr Blanchet, archevêque d'Orégon-City, datée de Saint-Paul de Wallamet, le 31 août 1847, et qui est adressée à J. l'abbé Cras-aert, à Bruxelles.

NOMINATIONS DIPLOMATIQUES.—On assure que M. d'Harcourt est nommé ministre plénipotentiaire de la République à Rome et M. de Tallenay ministre plénipotentiaire à Londres.

DETTES DE LA LISTE CIVILE.—Le chiffre exact des dettes de l'ancienne liste civile commence à être connu. Il approche de quarante millions dont vingt millions sont réclamés par des particuliers et vingt millions par le trésor.

DONS PATRIOTIQUES.—Les offrandes à la Patrie continuent d'affluer à la commission centrale des dons et offrandes. Le 15 avril au soir, le total des sommes reçues s'élevait à 199,426,70, non compris 521 objets, tels que montres, chaînes, boutons en brillants, convertis d'argent, etc., dont la valeur n'est pas encore connue.

SPECULATION.—On a beau mettre la vertu à l'ordre du jour, la spéculation s'attache à tout. S'il faut s'en rapporter à un journal quasi officiel, un industriel bien connu des Parisiens a offert 100,000 fr. au gouvernement provisoire du droit de faire voir Abd-el-Kader pour de l'argent.

—Un journal assure que M. Lamartine a proposé à la Suisse une alliance défensive et offensive entre la République française et la République suisse.

AUTRICHE.—Aucun incident n'est venu troubler la tranquillité à Vienne. L'empereur a publié les bases de la constitution qu'il veut donner à ses États.

Par un décret en date du 5 avril, l'empereur a aboli le roboth de toutes les dîmes pour toute l'Autriche inférieure, à partir du 1er janvier 1849. Le roboth sera remplacé par un impôt foncier.

BELGIQUE.—Nous apprenons que le différend qui existait entre la Belgique et la cour de Rome, et qui paraît n'avoir eu d'autre cause qu'un malentendu, vient d'être aplani. M. Leclercq est agréé comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le Saint-Siège.

PRUSSE.—Posen, le 1er avril.—Les lettres de Varsovie nous apprennent que le prince Paskewitch a fait assembler les principaux habitants et leur a fait prêter serment qu'ils ne voyageraient à l'étranger que pour affaires particulières, et qu'ils s'abstiendraient de la lecture des journaux et des brochures politiques.

ANGLETERRE.—Revenu de la Grande-Bretagne pour le trimestre de l'année finissant le 5 avril 1848, comparé avec pareilles périodes de 1847.

Table with 4 columns: Année, Trim., 1847, 1848. Rows include Douanes, Excise, Timbre, Taxes, Impôt foncier, Poste, Terres de la couronne, Diverses, Recu de la Chine, Amendes, etc., Remboursement d'avances.

Augmentation sur le trimestre en faveur de 1848, £402,573. Diminution sur l'année 1848 £218,511.

Dites donc, docteur, qu'est-ce que c'est que cette végétation qui ne pousse sur le milieu du nez?

—Ça, me dit le savant docteur X..., loupant le sujet, diable! et il hoche trois fois la tête. Diable, j'aime mieux que vous ayez ça que moi. Ce qui va vous pousser là, c'est...

—Vous m'éclairerez. Quoi donc? —Un arbre de la liberté. —Saprotette! il en poussera donc partout!

30,000 TÊTES.—Parmi les anecdotes qui circulent l'artifice à des clubs, nous mettons à part celle-ci:

Un orateur (qui sans doute a trop bien diné) monte à la tribune et déclare que pour sauver la patrie (qui se perd très bien), il demande trente mille têtes.

Les éclats de rire et les larmes s'élèvent de tous côtés. On crie: "A la porte!" L'orateur fait un plongeon dans la foule, s'esquive et disparaît.

Un autre le remplace à la tribune: —Messieurs, dit le nouveau venu, moi aussi, comme le précédent, je demande trente mille têtes.

L'orage recommence; l'orateur, doué de la physionomie la plus pacifique, manifeste par une pantomime expressive le désir de s'expliquer. On consent à l'écouter.

—Vous n'avez pas bien saisi ma pensée, continue-t-il. Si je demande trente mille têtes, ce n'est pas pour en faire un mauvais usage, ni pour leur ôter un seul cheveu. Le ciel m'en préserve! Vous apprécierez mieux mes intentions en sachant qui je suis. Je suis chapelier. C'est donc à titre de clientèle que je vous adresse mon humble requête. Si vous me livrez trente mille têtes, je leur livrerai trente mille chapeaux, et ma fortune serait faite.

Des éclats de rire sans mélange accueillirent cette motion industrielle, et profitant de la bonne humeur qu'il avait excitée avec tant d'adresse, le facétieux chapelier tira de ses poches et lança du haut de la tribune sur l'assemblée quelques poignées de cartes portant son nom, son titre et son adresse.

Si c'est un conte, et franchement cela en a tout l'air, — il est assez bien trouvé et passablement caractéristique. C'est là, du reste, l'anecdote la plus sombre que nous offre la chronique des clubs qui offraient quelques bonnes gens.

LE PÈRE DE GÉRARD.—Nos derniers journaux nous apprennent la mort à Rome du R. P. Marie Joseph de Gérard, abbé de la Trappe et procureur-général de son ordre; le R. P. avait 76 ans; il a été inhumé le 18 mars.

METTERNICH.—Le prince de Metternich est arrivé en Angleterre le 20 avril.

LOUIS-PHILIPPE.—On estime que la fortune de Louis-Philippe et de ses enfants était le 24 février dernier de 360,000,000 de francs ou £15,000,000!

MARIAGE.

Le 15, M. A. Lesieur, marchand, à Dlle. Elizabeth, fille de M. O. Lauranger.

NAISSANCE.

En cette ville, le 10, la dame de M. Joseph Chaussé a mis au monde une fille.

DÉCÈS.

En cette ville, vendredi dernier, Dlle. Angélique Joran, âgée de 84 ans.

En cette ville, le 14 courant, à 2 ans et 10 mois, Marie, Corinne, enfant de M. E. B. Dufort.

En cette ville, le 13, Mar. ha, épouse de Thomas Molson, eccl., âgée de 52 ans.

En cette ville, le 12, Marie-Aurélié, enfant de M. L.-A. Garcan, âgée de 15 mois et 12 jours.

Le 14, à Québec, à l'âge de 67 ans et 6 mois, dame veuve Marie Chamberland, épouse de feu J-Bte Vincent.

Le 14, à Québec, Mme. Victoire Monfet, épouse de M. Elias Pleinich, âgée de 51 ans.

AUX ENTREPRENEURS.

ON DEMANDE DES PROPOSITIONS adressées par lettres cachetées et franches de port au curé de St. TIMOTHÉE ou au N. nre LOUIS HAINAULT de St. Clément, pour réparer la couverture en fer-blanc des clochers et de l'Eglise de St. Timothée, ainsi que les ouvertures. Ces propositions peuvent être lues aux Bureaux des MÉLANGES RELIGIEUX, jusqu'à la fin du présent mois. Montréal, 16 mai 1848.

ÉTABLISSEMENT DES TOWNSHIPS.

COMITÉ LOCAL, —SECTION DE LA VILLE.

RÉSOLU, 10.—Que les Dames soient spécialement invitées par la voie des journaux à s'adjoindre à l'association des "Établissements Canadiens des Townships," et à travailler avec zèle à en augmenter les membres.

20.—Que cette invitation soit aussi adressée aux messieurs de la ville.

30.—Que chaque Centurion ou Décursion soit prié de transmettre au Secrétaire de leur comité local leur nom, ainsi que celui de leurs inscrits.

AVIS DES POSTES.

A dater de jeudi le 4 courant, et jusqu'à avis contraire, la Malle Anglaise qui doit rencontrer les steamers de Boston et de New-York à Halifax est fermée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et les JEUDIS alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et jeudi pour les steamers qui partent de New-York.—Les journaux doivent être livrés avant 1 heure, P. M. ces jours-là. Montréal, 12 mai 1848.

A VENDRE.

A VENDRE de gré-à-gré, à des conditions très libérales, un bel EMPLACEMENT, situé au haut de la rue Sauguet, de 40 pieds de front sur 84 de profondeur, mesuré français, avec une maison à deux côtés des constructions.

Pour les conditions, s'adresser au bureau de la Minerve, ou sur les lieux au propriétaire Sauguet. JACQ. AL. PLINGUET.

Montréal, 11 mai 1848.

A VENDRE.

LE MANUEL DU PÈLERIN DE N.-D. DE-BON-SECOURS, orné de 2 gravures en taille-douce, et d'une couverture Lithographique, à \$2 la douzaine. Chez FABRE et Cie, et chez CHAPELAIN et LAMOTHE.

CLOCHES D'EGLISES

LE SOUSSIGNÉ, ayant été dans l'habitude de faire venir de PARIS ou de LONDRES des cloches d'Eglise, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'ils se chargent de faire venir cet article, d'aucuns poids qu'il pourront désirer.—Pour renseignements, s'adresser chez Messieurs E. & N. Hudon, Rue St. Paul.

LOUIS DE LAGRAVE